

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
SESSION AUTOMNE 2020**

<p>POL8126-40 THÉORIES DE LA POLITIQUE COMPARÉE Jeudi 9 h 30 à 12 h 30</p>

Professeur : Julián Durazo Herrmann

Disponibilités sur rendez-vous : durazo.julian@uqam.ca

COURS SYNCHRONE SUR ZOOM

No de réunion : uqam.zoom.us/j/5556779452

Descriptif du cours

Ce cours présente aux étudiant-e-s les principales théories, enjeux, concepts et débats en politique comparée à partir de la comparaison territoriale et temporelle de grands phénomènes ou processus politiques, tels les transitions démocratiques, l'État-providence, le développement des clivages politiques ou un autre thème proposé par l'enseignant. En familiarisant les étudiants avec les enjeux épistémologiques en lien avec le rôle de l'histoire, de la culture, du choix rationnel et des structures dans l'analyse politique, le séminaire permettra aux étudiant-e-s d'évaluer les apports et les limites des grandes écoles de la politique comparée.

Objectifs du cours

À partir des discussions théoriques sur la comparaison, organisées autant par école que par sujet, ce séminaire propose d'explorer les enjeux conceptuels, méthodologiques et pratiques de la politique comparée. Cette approche nous permettra d'explorer en profondeur autant les possibilités que les limites des analyses déployées.

Dynamique du cours

Le cours est composé d'une série de séminaires de discussion dirigés par le professeur avec la participation active des étudiants. Sauf exception, chaque séance sera organisée en deux moments, relativement équivalents : la discussion des lectures et la présentation et la discussion des travaux de recherche des étudiants.

Chaque séance comporte des lectures obligatoires (signalées **en gras** dans le programme du cours) qui doivent être lues à l'avance. Le cours est préparé et les discussions sont menées sur la base de cette présomption. Le programme inclut aussi des lectures suggérées, qui montrent l'application empirique de chaque approche comparative aux cas du Brésil et de l'Inde. Tous les textes sont disponibles en ligne.

Proposition d'évaluation

L'élément central de l'évaluation de notre cours est la préparation, la présentation et la révision d'un projet de recherche. En complément, la participation générale, ainsi que la discussion détaillée du travail des collègues sont évaluées. Chaque élément de l'évaluation doit être complété à la date prévue. Aucune tolérance ne sera accordée pour les retards.

Projet de recherche (75 %)

Chaque étudiant-e choisira, selon ses intérêts particuliers et avec l'accord du professeur, un sujet de recherche. Dans tous les cas, il doit s'agir d'une comparaison empirique entre deux cas. Une section théorique doit obligatoirement accompagner la réflexion empirique.

La première version du projet — d'un maximum de 6000 mots — doit être déposée sur Moodle au plus tard à 17 h le lundi de la semaine de la présentation. Cela permettra à toutes d'en prendre connaissance avant la discussion en classe.

Chaque projet de recherche fera l'objet d'une présentation sur zoom à l'intérieur d'un panel de trois, sur la base d'un calendrier établi en début de session. Cette présentation portera sur l'ensemble du projet et durera un maximum de 15 minutes, pour laisser du temps à la discussion générale, qui est aussi évaluée.

Sur la base des questions et des commentaires du professeur et des collègues, ainsi que de l'approfondissement indépendant de la recherche, une version définitive du projet, d'un maximum de 8000 mots, bibliographie non comprise, devra être déposée sur Moodle au plus tard à 17 h le 18 décembre 2020.

L'évaluation du projet de recherche est répartie comme suit :

- Première version : 20 %
- Présentation en cours : 15 %
- Version définitive : 40 %

Participation en cours (25 %)

Pour compléter l'évaluation, les étudiant-e-s doivent participer activement dans toutes les discussions du cours.

Questions écrites (deux points chacune, 10 points au total) : Pour cinq séances du cours au choix, les étudiant-e-s doivent fournir une question de discussion basée sur le texte obligatoire et en lien avec n'importe quelle dimension du cours. Ces questions doivent être soumises sur le forum des questions sur Moodle au plus tard à 21 h la veille de la séance en question. L'étudiant-e, l'auxiliaire d'enseignement ou encore le professeur pourront ensuite les mobiliser dans la discussion orale de la séance.

Discussion des projets de recherche (15 %) : Les étudiant-e-s doivent aussi mobiliser le matériel théorique du cours lors de la discussion des présentations des collègues, afin de leur permettre de réviser efficacement leurs travaux. Ces interventions auront la forme de questions et commentaires oraux.

Grille d'évaluation

La grille d'évaluation utilisée sera celle du département de science politique.

Centre Paulo-Freire

Le Centre Paulo-Freire est un centre de ressources et de monitorat pour les étudiants et étudiantes du Département de science politique. Il est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles et est ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. C'est essentiellement pour éviter l'isolement, augmenter le sentiment d'appartenance et permettre la réalisation du plein potentiel des étudiantes et des étudiants que l'idée de la création d'un centre de ressources a vu le jour.

PROGRAMME DU COURS

1. Introduction à la politique comparée

Lectures suggérées

- Arnaud Anciaux, Julián Durazo Herrmann et Liziane Guazina, « Études comparatives sur le journalisme, les médias et la politique », *Sur le journalisme*, 6:2 (2017), pp. 4-11. (disponible sur surlejournalisme.com/rev/index.php/slji/issue/view/15)
- Emil Kerenji, « Why do we resist Holocaust analogies —and why it is time to embrace them? », *The Washington Post*, Washington, 1 juillet 2019. (disponible sur moodle.uqam.ca)

2. Les logiques divergentes de la comparaison

Lectures obligatoires

- John Stuart Mill, « Of the Four Methods of Experimental Enquiry », *A System of Logic*, Londres, John Parker, 1843, pp. 450-479 (chapitre VIII). (disponible sur Google books)
- Atul Kohli *et al.*, «The Role of Theory in Comparative Politics», *World Politics*, 48 (1995), pp. 1-49. (disponible sur www.jstor.org)

3. Constitutions

Lecture obligatoire

- James March et Johan Olsen, « The New Institutionalism: Organizational Factors in Political Life », *The American Political Science Review*, 78:3 (1984), pp. 734-749. (disponible sur jstor.org)

Lectures suggérées

- Thomas Bruneau, « Brazil's Political Transition », dans John Higley et Richard Gunther (eds.), *Elites and Democratic Consolidation in Latin America and Southern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, pp. 257-281. (disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)
- Granville Austin, *Working a Democratic Constitution : A History of the Indian Experience*, New Delhi, Oxford University Press, 1999, pp. 38-98. (disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)

4. Système de gouvernement

Lecture obligatoire

- Douglass North, *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, pp. 3-10. (disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)

Lectures suggérées

- Timothy Power, « Optimism, Pessimism and Coalition Presidentialism : Debating the Institutional Design of Brazilian Democracy », *Bulletin of Latin American Research*, 29:1 (2010), pp. 18-33. (disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)
- Christophe Jaffrelot, « La démocratie en Inde : les basses castes prennent-elles le pouvoir? », dans Jean-François Bayart (éd.), *La greffe de l'État*, Paris, Karthala, 1996, pp. 211-260. (disponible sur [Cairn.info](http:// Cairn.info))

5. Culture et politique

Lecture obligatoire

- **Arun Micheelsen « "I Don't Do Systems": An interview with Clifford Geertz », *Method & Theory in the Study of Religion*, 14:1 (2002), pp. 2-20.**
(disponible sur jstor.org)

Lectures suggérées

- Dan Furukawa Marques, *Les formes du politique. Ethnographie d'une communauté coopérative du Mouvement des travailleurs ruraux sans-terre (MST) du Brésil*, thèse de doctorat, Université d'Ottawa, Ottawa, 2018, pp. 395-433.
(disponible sur biblio.uottawa.ca)
- Jyotirmaya Tripathy, « The Broom, the Muffler and the Wagon R: Aam Aadmi Party and the Politics of De-elitisation », *Internationales Asien Forum. International Quarterly for Asian Studies*, 48:1 (2017), pp. 77-95.
(disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)

6. Fédéralisme

Lecture obligatoire

- **Valerie Bunce, *Subversive Institutions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, pp. 127-164.**
(disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)

Lectures suggérées

- André Borges, « Subnational Hybrid Regimes and Democratization in Brazil », dans Jacqueline Behrend and Laurence Whitehead (éds.), *Illiberal Practices. Territorial Variation within Large Federal Democracies*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 2016, pp. 162-196.
(disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)
- Mahendra Singh et Douglas Verney, « Challenges to India's Centralized Parliamentary Federalism », *Publius*, 33:4 (2003), pp. 1-20.
(disponible sur jstor.org)

7. Partis politiques

Lecture obligatoire

- **Mancur Olson, *The Logic of Collective Action*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1971, pp. 5-52.**
(disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)

Lectures suggérées

- Wendy Hunter, « The Normalization of an Anomaly : The Workers' Party in Brazil », *World Politics*, 59 (2007), pp. 440-475.
(disponible sur www.jstor.org)
- Max-Jean Zins, « Inde : l'ère des coalitions », *Politique étrangère*, 3 (2009), pp. 585-595.
(disponible sur www.cairn.info)

8. Questions identitaires

Lecture obligatoire

- **Donald Horowitz, “Incentives and Behaviour in the Ethnic Politics of Sri Lanka and Malaysia”, *Third World Quarterly*, 11:4 (1989), pp. 18-35.**
(disponible sur jstor.org)

Lectures suggérées

- Stephen Selka, « Ethnoreligious Identity Politics in Bahia, Brazil », *Latin American Perspectives*, 32:1 (2005), pp. 72-94
(disponible sur jstor.org)
- David Smith, *Hinduism and Modernity*, Oxford, Blackwell, 2003, pp. 181-198.
(disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)

9. La dimension subnationale

Lecture obligatoire

- **Kent Eaton, “Latin American Politics and the Subnational Comparative Method: Vertical and Horizontal Challenges”, *Latin American Politics and Society*, 62:3 (2020), pp. 149-172.**
(disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)

Lectures suggérées

- Julián Durazo Herrmann, « Démocratisation subnationale en Amérique latine. Réflexions à partir de la comparaison entre Bahia (Brésil) et Oaxaca (Mexique) », *Revue canadienne d'études latino-américaines et des Caraïbes*, 41:3 (2016), pp. 307-327.
(disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)
- Adam Ziegfeld, *Why Regional Parties? : Clientelism, Elites, and the Indian Party System*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016, pp. 50-78.
(disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)

10. Le fonctionnement des régimes politiques (avec Catherine Viens et Priscyll Anctil Avoine)

Lecture obligatoire

- **Catherine Viens et Priscyll Anctil Avoine, “Indian Federalism and Violence Against Women: A Complex Web of Power Relationships”, in Jill Vickers *et al.*, *Handbook on Gender, Diversity and Federalism*, Cheltenham, Edward Elgar, 2020, pp. 306-320.**
(disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)

Lectures suggérées

- Yves-André Fauré, « Du *jeitinho* et d'autres phénomènes connexes dans le Brésil contemporain », en Daniel Bach et Mamoudou Gazibo (dirs.), *L'État néopatrimonial. Génèse et trajectoires contemporaines*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2011, pp. 251-273.
(disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)

11. Consolidation et stabilité démocratique

- **Tulia Falletti et Julia Lynch**, « **Context and Causal Mechanisms in Political Analysis** », *Comparative Political Studies*, 42:9 (2009), pp. 1143-1166.
(disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)

Lectures suggérées

- Sabrina Fernandes, *Crisis of Praxis: Depoliticization and Leftist Fragmentation in Brazil*, thèse de doctorat, Carleton University, Ottawa, 2017, pp. 151-206.
(disponible sur curve.carleton.ca)
- Adam Ziegfeld, « **Coalition Government and Party System Change: Explaining the Rise of Regional Political Parties in India** », *Comparative Politics*, 45:1 (2012), pp. 69-87.
(disponible sur jstor.org)

12. Développement économique

- **Joel Migdal**, *State in Society: Studying How States and Societies Transform and Constitute one Another*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, pp. 231-264.
(disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org).

Lectures suggérées

- Peter Evans, *Embedded Autonomy*, Princeton, Princeton University Press, 1995, pp. 21-73.
(disponible sur jstor.org)

13. Perspectives quantitatives (avec Allison Harell)

- **Allison Harell et al.**, « **Race, prejudice and attitudes toward redistribution: A comparative experimental approach** », *European Journal of Political Research*, 2016, doi: 10.1111/1475-6765.12158
(disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)

Lectures suggérées

- Matthew Winters et Rebecca Weitz-Shapiro, « **Lacking Information or Condoning Corruption: When Do Voters Support Corrupt Politicians?** », *Comparative Politics*, 45:4 (2013), pp. 418-436.
(disponible sur www.jstor.org)
- Volha Charnysh, Christopher Lucas and Perna Singh, « **The Ties That Bind: National Identity Salience and Pro-Social Behavior Toward the Ethnic Other** », *Comparative Political Studies*, 48:3 (2015), pp. 267-300.
(disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)

14. Conclusion

Lectures obligatoires

- “**Paradigms and Pragmatism**” in Mark Lichbach and Alan Zuckerman (eds.), *Comparative Politics: Rationality, Culture, and Structure*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009 (2^e éd.), pp. 1-17.
(disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)
- **Paulo Ravecca**, *The Politics of Political Science*, New York – Londres, Routledge, 2019, pp. 16-47.
(disponible sur uqam-bib.on.worldcat.org)

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs @uqam.ca

www.tredepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

IN

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



RÈGLEMENT

18

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.